



Appel à projets :

« Actions innovantes pour le développement du Service civique en Milieu rural et dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville »

Le Service Civique est un dispositif en faveur de l'engagement citoyen des jeunes : chaque jeune âgé de 16 à 25 ans, souhaitant effectuer un Service Civique, doit se voir proposer la conduite d'une mission d'intérêt général au sein d'un organisme agréé par l'État.

Avec la généralisation du Service Civique, il s'agit d'offrir aux jeunes, l'opportunité d'exprimer leur citoyenneté, au bénéfice de la cohésion sociale, de la solidarité et du mieux vivre ensemble, tout en alimentant leur parcours de vie, d'engagement et vers l'autonomie.

La problématique de l'accessibilité du Service Civique à tous les jeunes et par conséquent, sa généralisation, fait partie des axes prioritaires de développement du Service Civique.

Ainsi, la DRJSCS de Corse et les DDCSPP de Corse-du-Sud et de Haute-Corse souhaitent favoriser l'accès au dispositif aux jeunes résidant en milieu rural ou en quartier prioritaire politique de la ville, avec un accompagnement pédagogique de qualité, afin de participer au désenclavement, à la dynamisation et à l'équilibre des territoires.

Par le développement de missions de service civique en milieu rural et en quartier prioritaire Politique de la ville, les partenaires de ce dispositif entendent favoriser le lien social et intergénérationnel et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences.

Les projets présentés viseront différents objectifs dont :

- Favoriser l'accès aux missions proposées pour les jeunes issus du territoire où elles se déroulent
- Lever les freins à la mobilité et si besoin au logement/ hébergement des jeunes
- Mettre en réseau les différents acteurs qui agissent en faveur de l'engagement
- Améliorer la visibilité des missions déployées sur les territoires ruraux
- Proposer des missions innovantes autour de l'accès au numérique et de l'intergénérationnel
- Proposer un accompagnement individualisé et renforcé aux jeunes en difficulté (décrocheurs scolaires, jeunes en situation de handicap...)

Modalités de réponse à l'appel à projets :

Les structures éligibles sont :

- Les associations du rural ou œuvrant pour les Quartiers Prioritaires Politique de la ville
- Les communes et établissements publics du secteur rural ou signataire d'un contrat de ville

Le formulaire unique de demande de subvention CERFA n° 12156*05 est à renseigner et à transmettre à la DRJSCS

- par courrier :

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Corse
Quartier St Joseph – Immeuble Castellani
CS 13001 – 20700 AJACCIO Cedex 9

- par mail :

drjscs20-csjva@jscs.gouv.fr

Le dossier de demande de subvention CERFA n° 12156*05 ainsi que sa notice explicative sont téléchargeables sur :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Il doit être accompagné obligatoirement des documents suivants :

- les statuts à jour de l'association et la liste à jour des personnes chargées de l'administration
- le plus récent rapport d'activité approuvé
- les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos et le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes
- le relevé d'identité bancaire au nom de l'association et portant une adresse correspondant à celle du numéro SIRET
- le pouvoir donné au signataire du dossier, si ce dernier n'est pas le représentant légal de l'association

Date limite d'envoi des dossiers :
31 octobre 2018

Modalités de financement :

Le montant total du financement accordé par l'ensemble des financeurs publics ne pourra excéder 80% du coût total du projet. L'ensemble des recettes ne peut excéder 100% du coût annuel du projet.

Le financement attribué sera fonction des besoins du projet mais aussi du nombre de projets présentés et des disponibilités budgétaires.

La subvention sera versée en totalité et annuellement après réception de l'arrêté d'attribution et/ou de la convention signée par la structure bénéficiaire.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER :
Paulina GAGGINI - Référente Politique Jeunesse – DRJSCS de Corse
paulina.gaggini@jscs.gouv.fr / 04.95.29.67.71